



TARN-ET-GARONNE NUMÉRIQUE

Hôtel de Département
100 Boulevard Hubert Gouze
82000 MONTAUBAN



CONSEIL SYNDICAL

REUNION DU 03 AVRIL 2017

Date de la convocation : 27 Mars 2017

L'An deux mille dix-sept et le trois du mois de décembre (03.04.2017) à 9 heures 30, le Comité syndical de Tarn-et-Garonne Numérique, convoqué le 27 mars 2017, s'est assemblé en salle du Conseil, à l'Hôtel de Département de Tarn-et-Garonne, sous la présidence de Monsieur Jean-Philippe BESIERS, Président de Tarn-et-Garonne Numérique.

PRESENTS : 17

M. BESIERS Jean-Philippe (Président), M. DELBREIL Thierry (1^{er} Vice-Président), M. BERTELLI Jean-Claude (2^{ème} Vice-Président), M. MARTY Patrick (3^{ème} Vice-Président), Mme DEBIAIS Francine (4^{ème} Vice-Présidente), Mme BOURDONCLE Catherine (Déléguée titulaire), Mme FERRERO Monique (Déléguée titulaire), M. JEANJEAN Claude (Délégué titulaire), M. QUATRE Christian (Délégué titulaire), Mme LE CORRE Christiane (Déléguée suppléante), M. GARRIGUES Francis (Délégué titulaire), M. GARGUY Bernard (Délégué titulaire), Mme LAMERA Emeline (Déléguée titulaire), Mme NEGRE Marie-Claude (Déléguée titulaire), Mme TURELLA-BAYOL Frédérique (Déléguée titulaire), M. VERIL Claude (Délégué titulaire), M. VIGOUROUX Claude (Délégué titulaire)

REPRESENTES : 1

M. ASTRUC Christian (Délégué titulaire) a donné pouvoir à M. BESIERS Jean-Philippe (Président)

Mme Emeline LAMERA a été désignée en qualité de Secrétaire de séance.

DELIBERATION N°04/2017-15 CONSTITUTION D'UNE NOUVELLE COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

DELIBERATION N°04/2017-15

CONSTITUTION D'UNE NOUVELLE COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Vu l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics entrée en application le 1er avril 2016,

Vu le nouveau cadre législatif de la CAO codifié à l'article L1411-5 du code général des collectivités territoriales,

Vu les articles L2121-21, 2121-22, D1411-5 du Code général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°04/2016-02 du 8 avril 2016 du Comité syndical du syndicat mixte Tarn-et-Garonne Numérique, relative à l'adoption du règlement intérieur,

Vu la délibération n°04/2016-03 du 14 avril 2016 du Comité syndical du syndicat mixte Tarn-et-Garonne Numérique, relative à la constitution de la commission d'appel d'offre.

Vu la fusion d'intercommunalités au 1^{er} janvier 2017, engendrée par la loi NOTRE,

Par délibération n°04/2016-03 du 14 avril 2016, le Comité syndical a procédé à l'élection des membres de la commission d'appel d'offres. La composition de la commission d'appel d'offres était la suivante :

Membres titulaires :

1. M. VERIL Claude
2. Mme NEGRE Marie Claude
3. M. RAYNAL Jean-Claude
4. M. ESTANOVE Philippe
5. Mme DEBIAIS Francine

Membres suppléants

6. M. JEAN JEAN Claude
7. M. DELBREIL Thierry
8. Mme LAMERA Emeline
9. MME BOURDONCLE Catherine
10. M. MARTY Patrick

Deux membres du syndicat mixte Tarn-et-Garonne Numérique élus, en 2016, en tant que titulaires de la commission d'appel d'offre laissent des postes vacants au sein de ladite commission :

Jean Claude RAYNAL
Philippe ESTANOVE

Monsieur le Président rappelle aux membres du Comité syndical la nécessité de reconstituer une Commission d'Appel d'Offres dans le cadre des procédures soumises à l'intervention de cette instance.

Après avoir rappelé les conditions de désignation de ses membres ainsi que leurs missions, Monsieur le Président précise que le règlement intérieur prévoit d'intégrer parmi les membres du Bureau syndical un Vice-président de la Commission d'Appel d'Offres, soit le délégué élu en tête de la liste qui aura recueilli le plus de suffrage.

DELIBERATION N°04/2017-15

CONSTITUTION D'UNE NOUVELLE COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Monsieur le Président fait ensuite appel à candidature pour la désignation des membres de la Commission d'Appel d'Offres.

Une seule liste a été déposée, complète et comportant les noms suivants :

- | | |
|-----------------------------|-----------------------------|
| 1. M. VERIL Claude | 6. M. DELBREIL Thierry |
| 2. MME NEGRE Marie Claude | 7. MME LAMERA Emeline |
| 3. M. JEANJEAN Claude | 8. M. MARTY Patrick |
| 4. MME BOURDONCLE Catherine | 9. M. VIGOUROUX Claude |
| 5. MME DEBIAIS Francine | 10. M. BERTELLI Jean-Claude |

Prenant acte de ce consensus, le Comité syndical, après en avoir délibéré :

- **PROCLAME** élus à la Commission d'Appel d'Offres les délégués dans l'ordre de présentation de la liste et déclare la prise d'effet immédiate des nominations correspondantes ainsi qu'il suit :

| Membres titulaires : | Membres suppléants : |
|-----------------------------|-----------------------------|
| M. VERIL Claude | M. DELBREIL Thierry |
| MME NEGRE Marie Claude | MME LAMERA Emeline |
| M. JEANJEAN Claude | M. MARTY Patrick |
| MME BOURDONCLE Catherine | M. VIGOUROUX Claude |
| MME DEBIAIS Francine | M. BERTELLI Jean-Claude |

- **DESIGNE** M. VERIL Claude pour siéger au Bureau syndical au titre de la vice-présidence de la Commission d'Appel d'Offres comme le prévoient les statuts du Syndicat mixte

ADOpte A L'UNANIMITE

Certifié exécutoire par le
Président compte-tenu de
l'envoi en préfecture le

05 AVR. 2017

et de la publication le

05 AVR. 2017

Fait à Montauban, le **05 AVR. 2017**

Le Président,
Jean-Philippe BESIERS



A handwritten signature in blue ink, appearing to read "JP BESIERS", written over a horizontal line.